

U.I.M./1/1947

PARIS, le 13 janvier 1947

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE REUNION

DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES

tenue au MUSEE DU LOUVRE le 16 novembre 1946 à 10 heures.

I. - Etaient présents :

M. ASHTON A.L.B.	Grande-Bretagne
M. BARATA M.	Brésil
M. BIZARDEL Y.	France
M. BONNULT C. de	Canada
M. BOURDELLE E.	France
M. CAIN J.	France
M. CARTER E.J.	Unesco
Prof. CILBULKA J.	Tchécoslovaquie
M. COEDES G.	France
Prof. DEONNA W.	Suisse
M. ERLANGER P.	France
Dr. FALLA R.A.	Australie et Nouvelle Zélande
Miss FENWICK K.	Canada
M. FOUNDOUKIDIS E.	Office International des Musées
M. GREENWAY G.L.	Etats-Unis
M. GROUSET R.	France
Dr. GYSIN F.	Suisse
M. HAMLIN C.J.	Etats-Unis
M. LEROY A.D.	Office International des Musées
M. LEVEILLE A.	France
M. LOISEAU J.	France
M. LUNDBERG G.W.	Suède
M. MARKHAM S.F.	Grande Bretagne et Afrique du Sud
Dr. MORLEY G.	Unesco
Dr. OLBRECHTS F.M.	Belgique
Miss OSBORNE D.	O.N.U.
M. RIVIERE G.H.	France
M. SALLES G.	France
M. SLOMANN V.	Danemark
M. SOMMERFELT	Norvège
Prof. URBAIN A.L.	France
M. VERNET-RUEZ J.	France
M. VISSER H.F.E.	Hollande
M. WETTERGREN E.	Suède

- 2-. La séance est ouverte par M. Chauncey J. Hamlin (E.U., Président temporaire du Comité d'Organisation).  
M. Hamlin classe au dossier un exemplaire de la convocation pour cette réunion ainsi que la liste des personnalités auxquelles elle a été envoyée.
- 3-. M. F. S. MARKHAM (Grande-Bretagne) appuyé par M. Leigh Ashton (Grande-Bretagne) propose que M. Hamlin (E.U.) soit nommé Président temporaire de la Conférence. Adopté à l'unanimité.
- 4-. Le PRESIDENT appuyé par le Dr. H.F. Visser (Hollande) propose que M. F. Olbrechts (Belgique) soit nommé secrétaire temporaire. Adopté à l'unanimité.
- 5-. Le PRESIDENT présente les visiteurs : Melle D. Osborne (représentant l'O.N.U.) et M. P. Erlanger, délégué du Ministère des Affaires Etrangères, et lit une lettre de M. J. Huxley dans laquelle il exprime le regret de ne pouvoir assister à la réunion.
- 6-. Le PRESIDENT fait un bref résumé des démarches préliminaires qui ont abouti à la présente réunion, annonce que 19 pays ont formé un Comité National pour seconder le Conseil International des Musées, et que l'Argentine, l'Egypte, le Nicaragua et Haïti sont en train de former les leurs. Il annonce que M. J. Huxley a mis des bureaux à la disposition du Conseil à l'Unesco (Hôtel Majestic) et que M. G. Salles a proposé que les réunions se tiennent au Louvre. Ces deux offres ont été acceptées avec reconnaissance.
- 7-. M. G. SALLES (France) donne également un bref compte-rendu des premiers pas qui ont été faits pour former le Conseil International des Musées, souhaite la bienvenue au Louvre à tous les délégués et remercie le Président de tous ses efforts préliminaires. M. Salles lit une lettre de M. P. Rivet dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir être présent à la réunion.
- 8-. Le PRESIDENT annonce qu'une invitation a été envoyée à l'URSS par l'intermédiaire du Bureau Administratif à New York qui a répondu le 10 septembre. Il croit comprendre que M. Gromyko a transmis l'invitation à Moscou.
- 9-. M. E. J. CARTER souhaite la bienvenue à l'Association et déclare que l'Unesco, suivant le par. 4 de l'Article II de ses Statuts, a le droit d'entrer en relations avec des organisations indépendantes. L'Unesco, au cours des travaux de la Commission Préparatoire, a compris qu'il était essentiel de rester en contact étroit avec les experts de chaque domaine et est prêt à aider, dans la mesure du possible, tous ceux qui participent activement à l'élaboration d'une oeuvre culturelle. Il incite

les délégués à s'intéresser à toutes les activités de l'Unesco dans l'intérêt même des musées. Les Associations indépendantes doivent être entièrement libres et les critiques formulées dans un esprit impartial seront acceptées avec reconnaissance par l'Unesco.

10-. Le Dr. Grace MORLEY, au nom de l'Unesco, souhaite la bienvenue à ce groupe appelé à travailler avec elle. L'Unesco, dit-elle, est une organisation internationale qui puise des idées et reçoit des requêtes de tous les coins du monde. Dans l'impossibilité de tout résoudre par soi-même, elle serait enchantée de recevoir des suggestions d'organismes tels que le Conseil International des Musées. Une organisation idéale doit éventuellement comprendre tous les pays. Les musées de province doivent être représentés aussi bien que les grands musées. Ce sont souvent les chaînons les plus faibles qui font la force d'une profession dans son ensemble et le but doit être d'en élever le niveau. Les musées de moindre importance et leurs représentants doivent également faire partie des comités afin de constituer une organisation vraiment bâtie sur des principes démocratiques. Un musée est le moyen visuel par lequel les connaissances acquises peuvent être transmises, et par musée il faut comprendre les musées d'art, d'art populaire, les collections historiques, archéologiques, techniques et scientifiques, y compris les jardins botaniques et zoologiques et les cites archéologiques mis à jour.

Le Dr. Morley demande qu'on développe le côté éducatif. Notre héritage culturel doit être porté à la connaissance de tous, hommes, femmes et enfants. L'Unesco a besoin de pouvoir s'appuyer sur une organisation telle que le Conseil International des Musées, dont elle peut beaucoup apprendre.

M. S.F. MARKHAM, appuyé par M. F. OLBRECHTS propose la formation d'un conseil international des musées provisoire, et que les délégués des Comités Nationaux ici présents deviennent les membres provisoires de ce conseil jusqu'au moment où des statuts définitifs seront approuvés. La décision est adoptée à l'unanimité.

Le PRESIDENT indique ensuite les passages des Statuts de l'Unesco pouvant se rapporter à l'Association et déclare qu'un projet de statuts et de règlements pour le Conseil International des Musées a été établi avec l'aide de certains membres du Conseil. Il en explique ensuite brièvement les buts et les objectifs.

M. G. SALLES propose qu'un petit comité étudie les statuts.

M. S. F. HARKHAM suggère que le Comité comprenne tous les membres du Conseil provisoire qui pourront se rendre libres l'après-midi même, et il membres notifient leur intention d'en faire partie.

M. J. CAIN (France) suggère que dans l'établissement des statuts ceux de l'Unesco soient consultés.

M. E. J. CARTER déclare que les statuts doivent être établis sur les mêmes lignes que ceux de l'Unesco et qu'il doit y avoir un accord total entre les deux organismes. Il attire l'attention sur le fait que certaines nations dans la forme présente des statuts peuvent exercer une influence excessive sur le conseil en nommant un nombre illimité de membres à leurs comités nationaux et il espère que les modifications nécessaires seront faites à ce sujet.

Le PRESIDENT propose que tous les membres qui en ont la possibilité se réunissent le lundi 18 novembre pour adopter les statuts et règlements. En raison du vernissage qui doit avoir lieu ce même jour à 3 heures au Musée d'Art Moderne, le Président propose que la séance soit reportée à 4 heures 30.

Ces deux propositions sont acceptées et la séance est levée.

PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES CONCERNANT  
LES STATUTS ET LES REGLEMENTS  
TENUE AU MUSEE DU LOUVRE LE 16 NOVEMBRE 1946  
A 14H.30

---

Etaient présents :

MM. L. Ashton	Angleterre
Y. Bizardel	France
R. Falla	Australie N. Zelande
G.L.Greenway	Etats-Unis
F. Gysin	Suisse
C.J. Hamlin	Etats-Unis
S. Markham	G.B. et Afrique du Sud
F.Olbrechts	Belgique
Miss D. Osborne	U.N.O
V.Slomann	Danemark
F. Visser	Holland
E.Wettergren	Suède

---

Le travail du Comité a consisté à examiner le projet des statuts qui, après discussion et analyse minutieuse a été adopté sous sa forme modifiée.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL  
INTERNATIONAL DES MUSEES  
tenue

au MUSEE DU LOUVRE le 18 novembre 1946 à 16 h.30

---

Etaient présents :

M. Bizardel	France
de Bonnault	"
Bourdelle	"
Cain	"
Carter	UNESCO
Cibulka	Tchécoslovaquie
Coèdès	France
Deonna	Suisse
Erlanger	France
Mlle Falla	Australie et N.Zélande
Mlle Fenwick	Canada
M. Fondoukidis	Office International des Musées
Gysin	Suisse
Hamlin (Président)	U.S.A.
Loiseau	France
Lundberg	Suède
Markham	Angleterre et Afrique du Sud
Mlle Morley	UNESCO
M. Olbrechts	Belgique
Mlle Osborne	U.N.O.
M. Salles	France
Slomann	Danemark
Visser	Hollande
Wettergren	Suède

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre.

Le Président lit les lettres de Sir Kenneth CLARKE, MM. LEVEILLE et BIZARDEL s'excusant de leur absence, et une du Dr NORDEMAN de Helsinki annonçant la formation d'un Comité national des Musées finlandais.

Mr. Leigh ASHTON (Grande Bretagne) lit le rapport du Comité sur les statuts de l'Association.

Principales questions débattues :

1) que les statuts doivent se conformer aux directives de l'UNESCO.

2) que seuls peuvent être membres les fonctionnaires des musées ou associations de musées, en fonction ou à la retraite, ainsi que les administrateurs des musées.

3) que le Conseil devra se prononcer sur l'admission des nations ex-ennemies.

M. CARTER dit que l'UNESCO voudrait voir cette question tranchée par le Conseil International des Musées sans directives de la part de l'UNESCO. M. SALLES (France) suggère que la question soit ajournée jusqu'à ce que les traités de paix soient signés, mais M. Leigh ASHTON fait observer que la Finlande a déjà été admise.

On décide de passer à l'examen des statuts et de laisser au Comité exécutif le soin de discuter ces trois questions.

Les statuts sont alors examinés point par point, et sur la proposition de M. Leigh ASHTON (Grande-Bretagne), secondé par M. F.OLBRECHTS (Belgique) sont approuvés après certaines modifications.

On soulève la question de savoir comment le Comité International des Musées peut être officiellement reconnu, et M. G. SALLES (France) explique la position légale d'organismes similaires en France et suggère que M. ERLANGER (France) consulte qui de droit sur la marche à suivre.

Le Président rend compte au Conseil de sa visite à la Banque Morgan à Paris où la question a été discutée. M. ERLANGER (France) dit que les statuts doivent non seulement être soumis à la Banque Morgan, mais approuvés par le Conseil d'Etat. On décide qu'un comité se composant du Président, du Trésorier et de M. ERLANGER (France) se réunira pour étudier la question. Adopté.

### Election du Bureau

Après discussion les personnalités suivantes ont été élues à l'unanimité :

Président du Comité Consultatif	M. G. Salles (France)
Président du Comité exécutif	M. C.J. Hamlin (E.U.)
Vice-Président	M. J. Cain (France)
Vice-Président	M. D. Finley (E.U.)
Vice-Président	Sir J. Forsdyke (Grande Bretagne)
Trésorier	M. Lóveillé (France)
Secrétaire	M. F. Olbrechts (France)
Rapporteur	M. H. Visser (Hollande)
Membres	M. Leigh Ashton (Grande Bretagne)
	Dr F. Gysin (Suisse)
	M. S.F. Markham (Grande Bretagne)
	Prof. M.G. Sotiriou (Grèce)
	M. O. Teixeira (Brésil)
	M. E. Wettergren (Suède)

et un représentant de l'Australie et de la Nouvelle Zélande désigné par l'Association des Musées d'Australie et de la Nouvelle Zélande.

Mlle FENWICK (Canada) suggère que les différents pays soient représentés à tour de rôle dans le Comité. Cette suggestion sera prise en considération aux prochaines élections.

Une liste de membres honoraires a été proposée. Ces noms, ainsi que d'autres qui pourraient être suggérés, seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée biennale.

M. H.H. Arneson	Conservateur du Frick Museum, N.Y.
M. E. Carter	Conseiller de la Commission préparatoire Chef de la Section "Bibliothèques et Musées" -Commission préparatoire de l'UNESCO..
M. L.V. Coleman	Directeur de l'Association américaine des Musées.
M. R. d'Harnoncourt	Vice-Président du Musée d'Art moderne de New-York
M. L. Greenway	Association des Musées américains
M. J. Huxley	Secrétaire général de l'UNESCO
M. H. Laugier	Adjoint de H. Trygve Lie, UNESCO
M. D. Weill	Président du Conseil artistique des Musées nationaux.

La séance est reportée au 19 novembre à 10 heures.



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL INTERNATIONAL  
DES MUSEES TENUE AU MUSEE DU LOUVRE le 19 Novembre 1946 à 10 heures

1-. Etaient présents :

MM. E. Bourdelle	France
J. Cibulka	Tchécoslovaquie
W. Deonna	Suisse
R. Falla	Australie et Nouvelle Zélande
Miss K. Fenwick	Canada
L. Greenway	Etats-Unis
F. Gysin	Suisse
C.J. Hamlin	Etats-Unis
J. Loiseau	France
G. Ljungberg	Suède
F.S. Markham	Grande-Bretagne et Afrique du Sud
Dr.G. Morley	Unesco
MM.H. Olbrechts	Belgique
G. Salles	France
V. Slomann	Danemark
E. Wettergren	Suède

2-. Le Président aborde la question des relations officielles et juridiques avec l'Unesco et propose d'examiner le projet d'accord qu'il a rédigé en s'inspirant de celui du Conseil de la Société Scientifique (chapitre IV du rapport de la Commission préparatoire de l'Unesco, page 29). Il est lu en entier et approuvé en principe.

M.G.SALLES (France), appuyé par M. Gysin propose de demander au Comité exécutif de prendre les mesures nécessaires pour obtenir un accord permanent.

3-. Le Conseil examine alors le "Rapport supplémentaire des Musées" de l'Unesco (Commission préparatoire L et M/15) du 14 novembre.

Après une discussion approfondie à laquelle prirent part la plupart des membres, M. Leigh Ashton, appuyé par M. Salles propose que le "Rapport Supplémentaire des Musées" soit approuvé. La motion est adoptée à l'unanimité.

#### 4- Politique Future

Le Président ayant ouvert les débats, M. G.Salles propose la multiplication des contacts internationaux et suggère que le moyen le plus pratique serait de discuter avec l'Unesco la possibilité de donner des bourses de voyage aux conservateurs des différents pays.

M. BOURDELLE (France) propose la publication par l'Unesco d'une revue internationale du type de "Museum" et autres revues de l'ancien bureau international des Musées.

Dr. MORLEY (E.U.) répond que telle est l'intention de l'Unesco. L'Unesco espère continuer la publication de revues précédemment publiées par l'Association internationale des Musées et pense étendre son action dans ce sens, mais désire soumettre ces projets à l'avis du Conseil international des Musées.

Le PRÉSIDENT est d'accord.

Mr. GREENWAY (E.U.) propose de créer des cours dans les Universités pour les personnes se destinant à la carrière des Musées.

Le PRÉSIDENT donne un aperçu de ce qui se fait actuellement aux Etats-Unis dans ce domaine. Il suggère que le Comité exécutif nomme un sous-comité pour examiner le problème de la formation du personnel technique. Il existe déjà au Musée du Louvre un cours spécial sur ce sujet.

M. OLBRECHTS (Belgique) déclare que l'Université de Gand a ouvert cette année un cours similaire, et souligne l'importance des bourses de voyage préconisées par M. G.Salles.

M. GYSIN (Suisse) déclare que la Suisse n'a pas d'école de ce genre mais que les étudiants peuvent faire des stages dans les Musées. La Suisse est un des pays qui pourrait tirer grand profit des bourses de voyage. Elle serait aussi heureuse d'accueillir des étudiants étrangers dans ses propres Musées. M. Gysin demande à M. G.Salles de préciser le terme "étudiant".

M. SALLES répond que ce sont des jeunes gens qui ont fait des études poussées et qui se destinent à la carrière des Musées. On a créé au Louvre une Ecole Professionnelle pour former le personnel technique des Musées, et tous les conservateurs devront d'après la nouvelle loi, être titulaires du diplôme de l'Ecole du Louvre.

Le PRESIDENT décrit un cours à Buffalo où les étudiants étrangers font un stage d'un an et qui comprend la visite des musées les plus importants des Etats-Unis. Des cours similaires ont lieu à Brooklyn. Dans les deux cas la Fondation Rockefeller a donné une subvention. Le travail effectif dans les Musées est probablement préférable aux cours universitaires privés d'expérience pratique.

M. BOURDELLE dit que les Musées de Sciences Naturelles sont en voie de réorganisation et de nationalisation. Des cours accessibles aux étrangers vont être ouverts.

M. GYSIN demande que l'on établisse une liste de tous les cours de cette sorte créés dans le monde. L'Ecole du Louvre donne un diplôme pour une scolarité complète de trois ans, mais ne serait-il pas possible aux étudiants étrangers ayant suivi une partie des cours, d'obtenir un certificat ?

M. SALLES attire l'attention sur l'Annuaire des Musées de France page 145 et la suite.

M. MARKHAM (Grande-Bretagne) décrit l'aide accordée aux étudiants en Grande-Bretagne. L'Association des Musées s'intéresse depuis longtemps à la question et accorde des diplômes basés sur l'expérience et un examen final. L'Institut Courtauld d'Art offrait de grandes facilités aux étudiants étrangers.

M. WETTERGREN (Suède) déclare qu'en Suède on a organisé des stages dans les Musées pour les conservateurs et que ce système fonctionne d'une manière très satisfaisante. Néanmoins la Suède se félicite des facilités accordées aux conservateurs qui vont se perfectionner à l'étranger.

M. FALLA (Australie et Nouvelle-Zélande) dit que les étudiants de Nouvelle-Zélande sont allés suivre des cours aux Etats-Unis. Ils en ont tiré grand profit et ont fait part à leur retour de leurs observations.

Miss FENWICK (Canada) attire l'attention sur le fait que le personnel des Musées est généralement mal rétribué.

Le PRESIDENT pense que le Conseil n'est pas à même d'intervenir en la matière, chaque Musée devant prendre lui-même ses dispositions à ce sujet.

M. LOISEAU (France) demande qu'on fasse une enquête sur les services pédagogiques dans les Musées et que le Conseil International des Musées demande à l'Unesco des fonds à cet effet.

M. FALLA dit que le programme de l'Association dépend des décisions que l'Unesco prendra la semaine prochaine. Appuyé par M. Olbrechts il propose que le Conseil recommande aux Comités Nationaux d'examiner dans leurs pays respectifs les accords qui permettent la formation d'étudiants et d'envoyer un rapport dès que possible.

### Cartes d'identité

M. GYSIN propose qu'une carte d'identité soit délivrée par le Conseil International des Musées à tous les conservateurs et qui mentionnerait leurs titres. Le porteur d'une carte aurait droit à l'entrée gratuite de tous les Musées, et il propose la formule suivante :

1. Le C.I.M. délivre sur demande une carte d'identité aux conservateurs des Musées dont les pays font partie du Conseil.
2. Cette carte constitue une légitimation du porteur et donne droit, autant que possible, à l'entrée libre de tous les Musées.
3. Elle porte la signature du Président du Conseil et celle du Président du Comité National du pays auquel appartient le porteur. Le Président du Comité National est responsable de la qualification du porteur.
4. Les Comités Nationaux s'efforceront d'obtenir dans leur pays l'entrée libre de tous les Musées pour les porteurs de la carte.
5. La carte est valable pour une période de trois ans.
6. Les Présidents des Comités Nationaux feront connaître au Bureau du Conseil les noms de toutes les personnes à qui ils auront délivré des cartes. Le bureau tiendra à jour une liste de tous les porteurs.

La motion est adoptée.

Expositions d'oeuvres prêtées

M. GYSIN suggère ensuite que tous les pays soient mis au courant dans le plus bref délai des expositions qui doivent avoir lieu.

Questions financières

Le PRÉSIDENT fait un bref exposé de la situation financière actuelle de l'I.C.O.M. et propose que l'on fonde un comité chargé de recevoir les souscriptions de généreux donateurs, ce qui est accepté à l'unanimité. Le Président annonce qu'il ouvre la liste des dons par une contribution personnelle de \$ 1000.00, geste qui est applaudi par tous les présents.

Première réunion du Comité exécutif

On décide que cette réunion aura lieu le mercredi 20 novembre à 10 heures du matin. La discussion portera sur l'organisation de sous-comités se rapportant aux sections suivantes :

Musées Techniques  
Musées de Science  
Musées d'Art  
Comité de souscriptions.

Le Dr. WETTERGREN propose que son Altesse Royale le Prince Héritier de Suède soit nommé membre honoraire, ce qui est adopté à l'unanimité.

La séance est levée.

CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES  
REUNION DU COMITE EXECUTIF TENU AU MUSEE DU LOUVRE

le 20 novembre 1946 à 10 heures

1-. Etaient présents :

MM. Leigh Ashton	Angleterre
Bourdelle	France
Miss Fenwick	Canada
Greenway	Etats-Unis
Gysin	Suisse
Houlin	Etats-Unis
Leveillé	France
Loiseau	France
Lundberg	Suède
Markham	Angleterre
Olbrochts	Belgique
Salles	France
Slomann	Danemark
Wettergren	Suède

2-. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 18 et 19 novembre. Mr. Ashton (Angleterre) soulève la question de la nomination des membres honoraires. On décide que la liste définitive des personnalités proposées comme membres honoraires sera soumise à la prochaine réunion Biennale du Conseil International des Musées.

3-. Désignation des Comités

Après une longue discussion on décide de former neuf sections ou sous-comités pour étudier :

- 1) Les Musées Scientifiques et d'Astronomie
- 2) " d'Art et d'Arts Appliqués
- 3) " d'Histoire Naturelle
- 4) " Techniques
- 5) " d'Archéologie, d'Histoire et les Monuments Historiques
- 6) " d'Ethnologie et Folkloriques

- 7) Les Jardins Zoologiques
- 8) " Botaniques
- 9) Les Forêts et Parcs Nationaux

Ces sections devront définir et déterminer les types de musées qui sont de leur ressort.

#### 4- Nomination des Présidents des Comités

Ont été nommés Présidents avec pouvoir de former et d'agrandir leurs comités respectifs :

Musées Scientifiques	: M. Lèveillé (Palais de la Découverte)
" Techniques	: Dr. H. Shaw (Science Museum, London)
Ethnologiques	: M. P. Rivet (Musée de l'Homme, Paris)
d'Histoire Naturelle	: Dr. Wetmore (Smithsonian Institution Washington)
Jardins Zoologiques	: M. Urbain (Museum National d'Histoire Naturelle)
Botaniques	: Le Directeur du Jardin Botanique de Kew
Musées d'Archéologie, Histoire et Monuments Historiques	( Prof. Norlund, Copenhague (
Musées d'Art et d'Arts Appliqués	: MM. G. Salles (France) L. Ashton (Angleterre) D. Finley (E.U.) F. H. Taylor (E.U.) V. Slomann (Danemark) D. C. Rich (E.U.) et Jonkheer C. J. Röell (Hollande)
Forêts et Parcs Nationaux	: M. C. Russell, Directeur du Service des Parcs Nationaux des Etats- Unis.

#### 5 - Publications

Le Président propose qu'un bref compte rendu des séances soit imprimé et diffusé.

#### 6- Finances

On décide que les Comités Nationaux seront autonomes et percevront les cotisations de leurs membres. Le Président dit qu'il serait heureux que les Présidents des Comités Nationaux lui soumettent les noms de personnalités pouvant faire partie de comités chargés de réunir des fonds. On décide que l'année fiscale commencera le 1er mai de chaque année.

C.I.N.:1,

F

La question de l'assurance des membres du Bureau est reportée à la prochaine réunion du Comité exécutif. Le Président dit que pour assurer les frais et rétribuer le personnel 25.000 dollars environ seraient nécessaires jusqu'à l'Assemblée Biennale suivante. Il va essayer de trouver la moitié de cette somme aux Etats-Unis et espère que les autres pays seront à même de verser une participation en proportion avec le nombre de leurs musées.

M. L. Ashton (G.B.) déclare qu'en raison des impôts écrasants et des difficultés monétaires on ne pourra réunir que fort peu d'argent en Angleterre. Il n'y a plus à l'heure actuelle de gens assez riches pour encourager les arts et les sciences. Il y a peu d'espoir de recevoir une aide financière et efficace.

M. SALLES (France) consultera certains de ses collègues et transmettra des suggestions à M. Hamlin à une date ultérieure. Le Président dit que pour le moment il faudra faire appel à des concours bénévoles et accueille avec gratitude l'offre de MM. Markham et Greenway et pense que M. Salles pourrait proposer un troisième nom. Mlle Benoist d'Azy prêterait son concours et travaillerait à mi-temps. Il propose d'employer une secrétaire aux appointements de 10.000 francs par mois jusqu'à ce que l'Unesco assume la charge d'un Secrétariat.

Le Président considère qu'il faudrait pouvoir trouver 5.000 dollars par an. Si les Etats-Unis réunissent 50% de la somme, la France et la Grande Bretagne devraient pouvoir réunir 10%, soit 500 livres et la Scandinavie 5%, soit 250 livres. Le Président et M. Lévillé (Trésorier) devront établir les pourcentages pour les autres pays.

Un comité de "voies et moyens" est constitué comprenant :

MM. G. Salles  
C.J. Hamlin  
A. Lévillé  
P. Rivet  
J. Cain

Le Président propose un vote de sincères remerciements au Musée du Louvre pour son hospitalité, grâce à laquelle le succès des réunions a pu être assuré.

La séance est levée à 12h.30.